Jean de Haynin et le pays de Hainaut,
ou la construction étatique bourguignonne vue d'en-bas

Communication à la journée d'étude *Construire un État à la fin du Moyen Âge. L'exemple bourguignon*, organisée le samedi 6 avril 2024 par l'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG) en collaboration avec l'Université de Lille

Jean (1423-1495), seigneur de Haynin et de Louvignies, chevalier, est l'auteur de mémoires, bien connus des historiens des anciens Pays-Bas et consacrés largement à ses campagnes militaires. Dans l'exposé qui suit, je vous propose d'examiner le point de vue exprimé sur la construction étatique bourguignonne par ce mémorialiste, par ailleurs membre des États de Hainaut, seigneur local et arrière-vassal mobilisé dans les armées de Charles le Hardi, mais aussi membre d'une famille jadis opposée à Philippe le Bon en 1424-1425. Nous verrons que ce point de vue se situe entre **attachement au pays** de Hainaut et **service du prince**, deux logiques souvent convergentes mais non confondues.

Comment situer socialement notre auteur ? De moyenne noblesse, la famille de Haynin n'a pas réussi d'ascension durable comme les Croÿ, les Lannoy, les Lalaing ou d'autres, qui lui eut permis de se hisser dans la haute noblesse par le service princier. Elle n'a pas non plus l'illustre ascendance des Luxembourg. En ligne féminine toutefois, Jean est cousin issu de germain de Jacques I^er^ de Luxembourg, seigneur de Fiennes, leurs deux mères étant cousines germaines[1]. En conséquence, Jean se dit *parent pauvre* du seigneur de Fiennes, qui sera son capitaine lorsqu'il servira dans l'ost bourguignon. Sur le plan individuel, Jean de Haynin n'a pas fait la carrière militaire d'un Enguerran de Bournonville, d'un Saveuse ou d'un Guy de Roye, ni celle, à la fois chevaleresque et aulique, d'un Guillebert de Lannoy.

Pour autant, son parcours est représentatif à plusieurs égards. En 1424-25, son grand-père Pierre de Haynin, bailli de Hainaut, son père et son oncle tenaient le parti de Jacqueline de Bavière durant la brève guerre civile qui opposa celle-ci au duc de Brabant et à Philippe le Bon pour le contrôle du Hainaut. Leur défaite entraîna l'**éviction de la famille des postes à responsabilités**. Toutefois, ces phénomènes de parti ou de faction, qui ont marqué l'enfance de notre mémorialiste (il avait deux ans lors de la **prise de contrôle bourguignonne sur le Hainaut en 1425**), n'empêchent pas le fonctionnement de réseaux d'alliances familiales par-delà les lignes de fractures, ni même la résorption de ces dernières ; l'insertion de Jean de Haynin dans les réseaux nobiliaires du comté le prouve (en 1454 il prononce à Mons un vœu de croisade avec d'autres nobles du comté qui étaient absents au banquet du Faisan à Lille ; en 1457 il se marie en s'alliant avec une famille qui possède de nombreuses alliances dans l'ancienne faction pro-bourguignonne de 1425, opposée à la comtesse soutenue par les Haynin). Mais il est vrai qu'il était en bas âge à l'époque des faits et qu'il donne une fois adulte, malgré des signes de nostalgie, toute assurance de s'être **rallié au nouveau régime bourguignon**.

Le comté de Hainaut, principauté territoriale relevant du Saint-Empire, est comme vous le savez, une des nombreuses composantes du vaste ensemble territorial rassemblé sous forme d'union personnelle par les ducs de Bourgogne, en particulier le troisième duc, Philippe le Bon, et son fils Charles le Téméraire ou le Hardi. Cet **ensemble composite** est désigné par Jean de Haynin comme par les autres, comme les « *pays et seigneuries du duc de Bourgogne* ». Beaucoup de questions se posent quant au degré d'intégration de cet ensemble bourguignon, quant à sa nature évolutive, quant au sens d'appartenance de ses habitants. Les mémoires de Jean de Haynin apportent à cet égard l'éclairage d'un noble bien intégré dans les structures

[1] Philipotte de Melun, fille du seigneur d'Antoing Jean IV de Melun, était la cousine de la mère de notre mémorialiste ; elle était aussi l'épouse de Thibaut de Luxembourg et la mère de Jacques I^er^ de Luxembourg.

sociales et politiques du comté, en particulier dans les réseaux de parenté nobiliaires et dans les réseaux de pouvoir, sans toutefois appartenir à ce qu'on pourrait appeler l'appareil de l'État puisqu'il n'exerce aucun office local, régional ou curial.

Dans le bref temps qui nous est imparti, je découperai cet *éclairage* en trois coups de projecteur, si vous me permettez la métaphore de l'électricien.

1. Un prisme hainuyer sur l'armée bourguignonne et ses opérations

Il est intéressant de constater que le récit des campagnes militaires de Jean de Haynin au sein de l'armée bourguignonne comporte un indéniable prisme hainuyer, caractère qui n'a pas été mis en valeur jusqu'à présent.

L'armée bourguignonne était tout aussi **composite** que l'État bourguignon. Dans sa description de l'avant-garde en 1465, lors de la campagne contre Louis XI, Jean donne les noms de plus de 200 chevaliers et écuyers, dont il souhaite remémorer la présence dans cette aventure. On est bien dans la logique de l'écriture de mémoires par un participant des faits. Il est frappant de constater que les cinq compagnies formant l'avant-garde ne sont pas composées sur une base nationale ou territoriale. Dans une même compagnie, Jean nomme des nobles du comté de Flandre, du comté d'Artois, du comté de Hainaut, ou du duché de Brabant, ainsi que d'autres possessions ducales. La compagnie dont il fait partie, comme les quatre autres, était multinationale. Mais ce n'est pas tout. Personne ne semble avoir remarqué, parmi les lecteurs de Jean, que plus du quart des chevaliers et écuyers qu'il cite nommément étaient issus du comté du Hainaut. 59 hommes d'armes en effet, sur 210, ont un lien certain avec la noblesse du Hainaut, et ceci reste certainement une estimation minimale, vu les difficultés d'identification de certains personnages.

Qu'en tirer ? Bien sûr, cela pourrait refléter une forte proportion du contingent hainuyer dans une armée rassemblée dans le sud des anciens Pays-Bas pour une invasion du royaume de France. Cette forte proportion ne serait dès lors que le reflet de la géographie du recrutement et de la mobilisation de l'armée féodale. Mais c'est difficile à vérifier. D'un autre côté, il se peut aussi que Jean soit proportionnellement plus attentif à ses compatriotes hainuyers, à cause de son sens des liens familiaux et nobiliaires et de son attachement, de son sens d'appartenance à son pays, menant donc à une **sur-représentation** des aspects hainuyers dans les faits qu'il observe et qu'il couche par écrit.

Cette seconde hypothèse est en réalité confirmée par une analyse plus approfondie de son récit des opérations militaires. Comme la plupart des chroniqueurs, il met en évidence les noms d'un certain nombre d'hommes d'armes tués ou blessés, ou faits chevaliers, ou s'étant distingués au combat. Beaucoup de ceux qu'il cite sont en fait des Hainuyers, qu'il le signale explicitement ou non. Par exemple : *« Le sieur de la Hovardrie entre les autres fu un des prumiers qi y vient, et se mit avec les archiés et les encoragoit du mieux quil poot (…) et l'ois prisier de bon volloir et de la bonne manierre quil monstra alors* » (I, p. 27). Jean prend soin ici de préciser qu'un des premiers nobles présents aux postes de combat lors de cette alarme est quelqu'un dont nous savons par ailleurs qu'il est hainuyer, et qu'il possède en outre des liens familiaux avec Haynin. Ailleurs, il indique lui-même cette qualité nationale, par exemple à propos de l'homme d'armes à qui est confiée la garde du pont de Saint-Cloud : "*et laissans audit pont Sain Clou pour le garder ung gentil homme noumé Oste de la Motte, natif du* ***pais de Haynau***" (I, 53). En fait, des dizaines d'occurrences de ce type se rencontrent dans ses mémoires, et cela montre à mon avis combien le sens d'appartenance à un même comté, le pays de Hainaut, était essentiel pour des hommes comme Jean et ses semblables.

2. Les institutions du Hainaut

Et pas seulement sur le terrain militaire, évidemment. De fait, la constitution politique du Hainaut est à plusieurs reprises évoquée dans les mémoires de Jean de Haynin.

Contrairement à son grand-père et à son père, il n'a pas exercé d'office, mais il possède tout de même d'excellentes connexions. Non content de servir dans l'armée féodale, il est aussi membre de l'assemblée des trois États du pays de Hainaut (clergé, noblesse et villes), représentant le comté devant le comte.

A ce titre, il est présent en 1468 à Mons pour la prestation du serment inaugural de Charles le Téméraire comme comte de Hainaut. Il semble très fier d'être un des 40 chevaliers chargés, avec les délégués du clergé et des villes, d'accueillir le duc. Ses mémoires contiennent une description détaillée (plus de dix pages) de l'entrée inaugurale du prince à Mons et de sa préparation. Je pointerais deux éléments en particulier. Sur la bretèque de l'hôtel de ville, pendait un drap aux armes du duc, encadrés sur la balustrade par « *IIII lions acroupis, deux noir et deux rouges, tenant chescun une banierre entre leur pattes, les ques IIII lions representoite les armes de Haynau et de Hollandes, telles que pluseurs des feus prinches les avoite portées* » (II, 6-7). En d'autres termes, le pays de Hainaut possède une permanence dans le temps, au-delà de sa simple relation à un comte particulier. L'élément essentiel est le pays, non le comte.

Deuxième point à relever. Sur le marché, devant l'hôtel de ville, on a érigé une estrade avec des personnages : "*pardesus lequel avoite tous en personage de homes, lè XII pers dudit païs de Haynau, toute les croches, ch'est asavoir tous les abés et abesses, tous les baneres et toute les bonne villes*" (II, 7). En d'autres mots, on met en scène, devant le comte, lors de son inauguration, **l'identité du comté**, incarnée par sa noblesse, son clergé et ses villes. Difficile de rendre mieux visible la relation dialectique entre comte et comté, une relation qui non seulement n'échappe pas à Jean de Haynin mais dont il est partie prenante. Et comme l'on sait, ceci n'est pas purement d'ordre cérémoniel, cela touche à l'essence même des rapports de pouvoir. Après la prestation de serment inaugurale, le comte convoque formellement les trois États : *« il fit evoquier et assanbler les personnes des* ***III estas du païs de Haynau*** » (II, 12), réunion qui se prolonge par une négociation à l'issue de laquelle les États octroient une aide au nouveau prince. Et Jean de conclure à propos de Charles: "*il se tient pour lors bien content des dis III estas et eus de luy*" (II, 13).

Comme membre des États, Jean sera aussi convoqué plus tard pour escorter le transfert de la dépouille d'Isabelle de Portugal en 1473-1474 (un phénomène cérémoniel bien étudié par Elodie Lecuppre-Desjadins et W. Paravicini). Avec fierté, il précise qu'il est un des huit chevaliers chargés de tenir un coin du drap lorsque le cortège funèbre, traversant le Hainaut, passe par Valenciennes, Mons et Binche (et ce jusqu'à Namur, capitale de la principauté voisine).

Jean de Haynin sert donc le comte de Hainaut, à la paix comme à la guerre, ainsi qu'il est attendu de lui. Il a servi Philippe le Bon, devenant chevalier lors de la guerre contre Gand en 1452-53, puis, et c'est l'objet de ses mémoires, Charles le Hardi. Mais sa perception dynastique est de plus longue durée. S'il ne fait aucune allusion directe à la guerre civile de 1425, où sa famille se trouvait dans le camp anti-bourguignon, il prend la peine de transcrire une épitaphe du comte Guillaume IV, le père de Jacqueline décédé en 1417 et donc l'avant-dernier comte de la maison de Bavière, mais aussi le beau-frère de Jean sans Peur ; il précise aussi que son grand-père a porté le pennon comtal lors de la bataille de Othée contre les Liégeois en 1408, un honneur dont il est visiblement fier, et une bataille évoquée pas moins de six fois dans ses mémoires : victoire des Hainuyers contre les Liégeois, aux côtés du duc de Bourgogne mais lorsqu'ils n'étaient pas encore bourguignons… Comme si, au sein de l'*esprit de parti* bourguignon, la *fierté nationale* hainuyère devait affirmer ses titres.

3. Spatialité nationale

L'attachement de Jean au Hainaut transparaît encore dans d'autres pages de ces Mémoires. De la même manière qu'il porte une attention spéciale à ses compatriotes au sein de la vaste armée bourguignonne ou à l'ancrage du Hainaut dans le temps, il s'intéresse également

à certains lieux et à la dimension spatiale de la nationalité hainuyère. C'est ainsi qu'il vante le panorama qu'offre la butte du moulin de Boussu sur le Hainaut. Voyons cela. Durant la campagne de 1465, il rend visite à la comtesse de Dammartin et après le souper il admire la vue depuis une tour du château, et se réfère à une chanson proclamant que la vue depuis Dammartin était la plus belle de France, car le panorama incluait Paris et Saint-Denis mais aussi la cathédrale de Senlis et la ville de Clermont-en-Beauvaisis. Tout en reconnaissant la beauté de ce paysage, il se sent obligé d'ajouter qu'on a mieux en Hainaut :

> « Laquelle chose est vraie, mes sauve et reservé qu'il ne se met point en rime, il li a plus belle vue et plus biau regart du molin à vent de Bousut en deseure la belle † en Haynau, qu'il n'i a dudit Danmartin. Car on voit laendroit de desus la motte dudit mollin IIII bonnes villes, III abies, V chatiaus, et qu'il soit vrai, ch'est assavoir la ville de Mons, Vallenchiennes, Condé et Sain Gillain, abies Crepin, Vicogne et Saint Fueillin, chastiaus Bernisart, Harchies, ville Kievrain, Monstreuil, Haynin et Bousut, par quoi je dis ensi a mon entendement et selon mon avis que l'eune des veues et des regars de pais fet bien otant à prisier que l'autre, car de Danmartin on ne voit point tant de villes, tant d'abies ne tant de chastiau.» (I, 43-44)

Jean oppose à un panorama du cœur de la France, une vue sur le cœur du Hainaut : il place son pays natal sur le même pied que la France, une principauté territoriale d'Empire sur le même pied que le royaume voisin. Et il sait de quoi il parle : son propre château de Haynin est un des cinq qui apparaissent dans le panorama, et l'abbaye de Saint-Ghislain, également citée, perçoit les dîmes sur les propres tenanciers de Jean à Hainin. On le sait par ailleurs également, son abbé sera parrain d'un de ses enfants de Jean quelques années plus tard, tout comme l'abbé de Crépin, un autre monastère du panorama. D'autres lieux apparaissant dans ce panorama sont liés à des hommes d'armes hainuyers dont Jean note ailleurs la présence dans l'avant-garde : le seigneur de Condé, cinq membres de la famille de Harchies, Jean de Quiévrain, et le seigneur de Boussu. Il faut observer ici, à nouveau, que le sens d'appartenance de Jean de Haynin n'est pas seulement l'appartenance à une terre natale ou à un pays où il tient ses terres, mais aussi et surtout **l'appartenance à un réseau nobiliaire implicite**. Le panorama qu'il observe depuis le moulin de Boussut ne l'est pas en tant que site naturel, pour sa beauté paysagère : ce qu'il voit et ressent, c'est plus que cela, **c'est un paysage politique**. Il embrasse la partie centrale du comté, avec ses deux capitales Mons et Valenciennes. C'est un paysage habité par des villes, des abbayes et une noblesse avec ses châteaux, entourées de paysans et de tenanciers. En fait, que cela soit conscient ou non dans l'écriture de Jean, son panorama met en scène et pour ainsi dire en situation pratique **les trois États** – villes, clergé, noblesse – qui composent la population et qui constituent aux yeux de Jean la véritable ossature du comté. Le comté est un territoire avec ses trois États ; tout appartient au comte, mais comme les comtes vont et se succèdent, le pays et ses trois États sont une référence plus pérenne.

On ajoutera enfin ceci. Même s'il est imbu de sa propre condition sociale, Jean de Haynin n'en est pas moins attentif au sort des plus humbles. Sa sollicitude se porte vers ses propres archers, comme en témoignent ses mémoires à plusieurs reprises. Mais elle s'étend plus largement vers la population du comté, comme le montrent plusieurs passages. En voici un, relatif au raid mené par la garnison française de Guise sur le Hainaut (1465) :

> "il s'en allerte courre et pillier le village de Forest en Haynau enprès le Castel en Canbresis, ou quel il prirte tout che quil i porte avoir et ravir, et s'en retournerte paisiblement a tout, par quoi il n'i eut alors qu'effreer es **cheus du pais de Haynau** (...)" (I 106),
>
> d'où la panique: "et ne visoit chescun qu'a se saver, et luy et le siens qi mieus mieus, et menoite tout le leutre au fort es bonnes villes et es chastiaus, **et parespesial toucheus des frontierres envers la Franse,** et ois recorder a pluseurs que che fu unne mervilleusement grant pité que de voir la desolasion du peuple II u III jours; (…)" (I, 106-107).

Lorsque la garnison française responsable de ces incursions apprend la défaite de l'armée royale, elle rapporte le butin et le restitue aux villageois, "*mes vous saves qu'en tel cas on ne rent james tout*" (I, 108).

Évidemment, Jean réagit sans doute aussi en tant que détenteur de seigneuries : les villages pillés auraient pu être les siens, les revenus perdus auraient pu être les siens ; mais au-delà on sent aussi une préoccupation réelle pour les gens du pays, de son pays, dont il est, jusqu'à un certain point, co-responsable, comme seigneur membre des États. Notons que son investissement rural est réel (en témoigne la pose de la première pierre d'une chapelle dans son village de Haynin, à laquelle assistent de 50 à 60 personnes) mais il est aussi un homme des villes (résidant en ville, participant des réseaux d'information et d'influence urbain).

Conclusions

Jean de Haynin, dans ses mémoires, témoigne de l'écart qui sépare la noblesse régionale du comté, de la noblesse liée directement à la cour : sa posture de *parent pauvre* est éloquente. Bien que relative — il est chevalier, détenteur de plusieurs seigneuries, d'un lignage aux alliances intéressantes, il est parrain d'un frère de Jacques I^{er} de Luxembourg, seigneur de Fiennes, qui était son capitaine, il entretient des liens plus ou moins directs avec des membres des familles de Lalaing, Lannoy, ou Halluin —, elle suffit à le tenir à distance des premiers et second cercles du pouvoir. Il est significatif qu'une position perdue de détenteur d'office (celle du grand-père et, dans une moindre mesure, du père de Jean) ne se récupère, du moins en ligne directe, que graduellement et pleinement au terme de deux générations (une lieutenance de château pour son fils, un office de maître d'hôtel pour son petit-fils). Dans un contexte aussi concurrentiel que celui de l'appareil de cour et d'État bourguignon, les places perdues parce que laissées à d'autres ne se récupèrent, sauf exception sans doute, qu'au terme d'une patiente stratégie familiale.

Cet écart entraîne sans doute aussi une différence de perception. Les *Mémoires* de Jean de Haynin offrent, sur la construction de l'État bourguignon, un prisme hainuyer assumé, mais aussi **un regard de l'intérieur, un regard d'en-bas**, sur la bourgondisation du Hainaut. Jean s'identifie à **une communauté de naissance** (la *nation* de Hainaut), à un *pays* – un pays lié par une relation contractuelle à son comte – ; cette communauté est ainsi une communauté politique. Une communauté politique conçue à l'échelle du Hainaut (significativement Jean de Haynin n'évoque pas de sentiment de lien particulier avec les comtés de Hollande et de Zélande, pourtant en union personnelle depuis 1299 avec le Hainaut, ni de sentiment d'appartenance à l'Empire). Cette communauté politique, telle qu'il la perçoit et la ressent, est toutefois partie prenante d'un plus vaste ensemble, tant sur le plan politique que militaire, et Jean s'identifie dès lors aussi à **un parti bourguignon**, pour lequel il se bat tant contre l'armée royale française que contre les rebelles liégeois ; Jean sait aussi que son pays *n'en est qu'un parmi les pays et seigneuries du prince* qu'il sert et pour qui il risque sa vie. Sa loyauté est donc double : d'une part **son pays**, patrie de naissance, ses compatriotes, ses réseaux, sa place et son rôle dans la société, et d'autre part **son seigneur féodal** qui est aussi **le prince territorial** dont il est le sujet, et **le chef d'un parti** multinational. Il témoigne ainsi des dynamiques, parfois contradictoires, qui animent la genèse de l'État bourguignon (et qui font de celui-ci un jeu de poupées russes)[2].

Éric Bousmar
UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

[2] Son point de référence n'est ni la cour princière, ni les institutions supra-principautaires ou inter-principautaires ni le processus de centralisation cher au duc Charles le Hardi (et qui se poursuivra, en dépit d'un temps d'arrêt et de recul à la mort de celui-ci en 1477, dans le sens d'une construction étatique confédérale, bien observable dès le 16^{e} siècle). Son point de référence correspond à son niveau d'investissement : c'est celui de la principauté territoriale, le pays, le comté, qui lui paraît plus fermement établi dans la durée que le niveau supérieur de ce qui à ses yeux reste avant tout un parti au double sens politique et militaire du terme. Cet ensemble multinational dans lequel il est intégré manque encore de substance à ses yeux, semble-t-il. Son point de vue me paraît significatif de celui d'une partie des sujets à un moment donné de l'évolution. L'analyse de ce témoignage ne met pas en cause la suite de la construction étatique « bourguignonne », mais elle invite à ne pas en situer trop prématurément ni trop unilatéralement les degrés.

Nota bene

Haynin : Hainin (Belgique, prov. Hainaut, arr. Mons, comm. Hensies), village du comté de Hainaut, prévôté de Mons.

Louvegnies enprès Bavay : Louvignies (France, dép. Nord, arr. Avesnes-sur-Helpe, comm. Bavay), village du comté de Hainaut, prévôté de Bavay.

Bibliographie d'orientation

La présente communication repose sur les recherches originales, menées en 2019-2023, exposées dans les publications suivantes :

BOUSMAR Éric, art. « Haynin, Jean de », dans *Historiens et chroniqueurs du Hainaut du moyen âge à nos jours*, s. la dir. de Ph. DESMETTE, t. 2 : *Répertoire bio-historiographique*, Bruxelles-Mons, Archives générales du Royaume - Hannonia, 2023 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Studia, 175 ; Analectes d'histoire du Hainaut, XX), p. 94-95.

BOUSMAR Éric, « Jean de Haynin et Guillebert de Lannoy : deux chevaliers au cœur du rassemblement territorial bourguignon (XV^{e} siècle) », dans *11^{e} Congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique et 58^{e} Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Congrès de Wallonie picarde, Tournai, organisé par les sociétés d'histoire et d'archéologie d'Ath, Mouscron et Tournai, avec la collaboration du Centre Hannonia, 19-22 août 2021. Actes*, tome I, Tournai, 2021, p. 113 [résumé de communication], et tome II, 2024, p. 3-16, sous presse [texte].

BOUSMAR Éric, « Jean de Haynin, ses archers et les Luxembourg. Le profil socio-politique et militaire d'un mémorialiste entre Hainaut et Bourgogne (1423-1495) », dans *Études offertes à Bertrand Schnerb* [titre provisoire], éd. A. Marchandisse, Turnhout, Brepols, 2024 (Burgundica), sous presse (texte envoyé le 16 mai 2022).

BOUSMAR Éric, « The Burgundian State Formation from Within and from Below. A view from Hainault: networks, dynasty, and nation in the eyes of the memorialist Jean de Haynin", dans *Community, Identity, Individuals: Shaping the (Political) Nation in Premodern Europe (400-1800)*, éd. E. ADDE, actes du colloque international tenu à Vienne, Central European University, 3-5 mai 2023; actes en préparation pour 2024 (Budapest, Trivent Medieval).

Les citations sont fournies d'après l'édition Brouwers (1905-1906). Il y a lieu de se référer également à la nouvelle édition publiée par la Société de l'Histoire de France (2023), parue depuis l'achèvement des travaux cités ci-dessus.